



Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 octobre 2008

Paris, le 26 janvier 2009

Chiffre d'affaire annuel consolidé au 31 octobre 2008

(en K€)	31/10/2008	31/10/2007
Premier trimestre	4.011	4.086
Deuxième trimestre	3.342	3.751
Troisième trimestre	4.429	5.019
Quatrième trimestre	2.277	4.493
TOTAL	14.059	17.439

Au 31 octobre 2008, le chiffre d'affaires se répartissait comme suit :

(en K€)	31/10/2008	31/10/2007
Jeux virtuels	3.012	3.178
Casinos	11.047	12.018
Thermes	(1)	2.243
TOTAL	14.059	17.439

(1) Il est rappelé que le chiffre d'affaires de l'activité thermale (soit 1.925 K€), inscrit en « résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession » à la clôture de l'exercice, n'est pas intégré dans le chiffre d'affaires ci-dessus.

L'activité de loisir du Groupe a subi une baisse de son activité liée, d'une part, à l'impact de l'interdiction de fumer applicable à compter du 1^{er} janvier 2008 (notamment dans les casinos et les bowlings au sein desquels sont exploités des centres de jeux virtuels) cumulé, d'autre part, à la baisse du pouvoir d'achat et de sa médiatisation depuis la fin du troisième trimestre.

Cession de l'activité thermale

Le Groupe a entériné son désengagement de l'activité thermale, chroniquement déficitaire, par la signature d'un protocole d'accord a été signé avec la Mairie de Châtel Guyon, dont le représentant a été habilité par le Conseil municipal du 8 novembre 2008, lequel entérine une promesse de cession, au profit de la Mairie, de l'ensemble des actifs liés à l'activité thermale (biens immobiliers, sources, droit au bail, fonds de commerce), activité chroniquement déficitaire depuis plusieurs années.

Par ailleurs, un contrat de location gérance portant sur le fonds de commerce d'exploitation du centre thermal et de l'Institut Bien-être a été conclu, dans l'attente de la réalisation de la cession des biens immobiliers dans lesquels est exploitée l'activité thermale. En contrepartie, le Groupe percevra une redevance (1.000 € HT/ mois + 30% du résultat d'exploitation payable semestriellement) et un loyer.

Cette cession, consentie pour un prix de 1 €uro devra être finalisée au plus tard le 31 mars 2009 et la date de prise de jouissance a été fixée au 1^{er} novembre 2008, tout comme la date de prise d'effet du contrat de location-gérance, ce qui devrait permettre de ne pas avoir à comptabiliser les pertes dégagées par l'activité thermale sur l'exercice 2008-2009 ni les coûts, notamment sociaux, liés à une cessation d'exploitation.

Tendances

Communiqué de presse

Le 21 juillet 2008, le Groupe SFC a publié le communiqué de presse, relatif aux résultats consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2007 et au chiffre d'affaires du 1er semestre qui comportait un paragraphe « Perspectives » rédigé de la manière suivante :

« La Société Française de Casinos se positionne désormais comme un « pure player » du jeu en France. En 2008, la société a prévu de réaliser une augmentation de capital significative. Celle-ci s'effectuera dans un premier temps par incorporation de compte courant d'actionnaires et de tout ou partie des créances obligataires, ce qui permettra de réduire de plus d'un tiers l'endettement de la Société. La totalité de cette augmentation de capital, d'un montant maximal de 15 M€, se fera ensuite par étapes, en fonction d'une part de l'évolution des marchés financiers et d'autre part du marché des jeux.

Sur l'ensemble de l'exercice 2007/2008, la société devrait afficher une croissance satisfaisante, associée à un retour à l'équilibre. »

A la date de publication du communiqué de presse susvisé, cette tendance avait été formulée compte tenu des éléments du 1er semestre 2008 dont la Société avait connaissance, à savoir :

- le relatif maintien du niveau de chiffre d'affaires de l'entreprise (à savoir 7.352 K€), malgré l'impact de l'interdiction de fumer dans les lieux publics en vigueur depuis le 1er janvier 2008 et le contexte de consommation ralentie,
- la proximité dans le temps de la réalisation d'augmentations de capital envisagées, par le Conseil d'Administration dès le mois de Juin 2008 (il est rappelé que le projet d'augmentation de capital réservée à VERNEUIL PARTICIPATIONS et FRAMELIRIS devait être soumis à l'Assemblée Générale du 31 juillet 2008 et que le principe d'une augmentation de capital réservée aux obligataires a été accepté par l'Assemblée Générale des obligataires du 17 juin 2008), permettant la restructuration de la dette de la Société et le remboursement de l'emprunt obligataire, limitant ainsi le montant des frais financiers,
- la plus-value de 700 K€ correspondant au prix de cession des murs de l'Institut de remise en forme de Châtel Guyon inscrits dans nos livres pour 0 €, cette somme correspondant, à peu de choses près au montant des pertes annuelles d'exploitation générées par l'activité thermale de l'entreprise.

Cependant, aucun des acteurs du marché n'était en mesure de prévoir un tel retournement de situation à compter de la fin du mois de Juillet 2008 ni la chute brutale du chiffre d'affaires de l'activité casinotière sur le dernier trimestre de l'exercice, liée, en grande partie à la flambée du prix du pétrole (l'essentiel de notre clientèle utilisant un véhicule pour se rendre dans nos établissements), à la baisse du pouvoir d'achat et de sa médiatisation.

Par conséquent, il n'est pas aujourd'hui possible d'affirmer qu'un retour à l'équilibre pourra être envisagé pour l'exercice clos le 31 octobre 2008.

Contacts

SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS

Pascal PESSIOT

Président

Patrick CUITOT

Directeur Général

Tél : +33 1 53 57 31 31

contact.actionnaires@casinos-sfc.com

A propos de Société Française de Casinos

La **Société Française de Casinos** (*anciennement La Tête dans les Nuages*) se positionne comme un acteur de référence du jeu en France s'appuyant sur deux pôles d'activité :

- **Casinos** : 3 établissements localisés à Gruissan (Aude), intégrant un hôtel, Chatel-Guyon (Puy de Dôme) et Port-la-Nouvelle (Aude).
- **Jeux virtuels** : SFC poursuit l'exploitation de l'enseigne la Tête dans les Nuages et développe des partenariats portant sur l'implantation d'espaces de jeux avec des groupes tels que la Compagnie des

Communiqué de presse

Alpes (Parc Astérix, La Mer de Sable, Parc de Bagatelle...) et Pierre & Vacances.

La société est cotée sur le compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE-Euronext.
Code ISIN : FR 0010209809 - MNEMO : SFCA